



*Avis pour les étudiants inscrits en 3<sup>ème</sup> année Licence Appliquée*

## **Dépôt des rapports de stage**

**Nous informons les étudiants de la troisième année Licence Appliquée (LAC et LAF) que le dernier délai de dépôt des rapports de stage est le 27 mai 2019. Les soutenances sont prévues au plus tard pour le 12 juin 2019.**

### **Documents à déposer :**

- 4 exemplaires du rapport de stage en version papier et un exemplaire du rapport de stage en version numérique (sur CD).
- Autorisation de dépôt (à télécharger du site de l'IHEC) signée par l'encadrant académique.
- Fiche d'évaluation de stage (à télécharger du site de l'IHEC) signée par l'encadrant professionnel et remise sous plis fermé avec cachet.

**Directrice des stages  
Rihab GUIDARA**